

1956 – 2015 : Quand la Montagne Limousine entrave la connerie militaire

7 mai 1956. Un camion militaire qui faisait parti d'un convoi de jeunes rappelés, en partance pour l'Algérie, s'arrête à La Villedieu, Creuse. Les jeunes militaires manifestent leur opposition à la guerre coloniale. La population du village les soutient. D'autres habitants des communes environnantes se joignent à la manifestation pacifiste. Le lendemain matin, à l'aube, gendarmes et CRS investissent le bourg de La Villedieu. Quelques-uns s'opposent au départ des jeunes militaires, ils sont matraqués.

À la suite de ces incidents, René ROMANET, le Maire communiste de La Villedieu, Gaston FANTON, instituteur à Faux-la-Montagne, et Antoine MEUNIER, habitant de Tarnac, seront arrêtés et inculpés d'« **entrave violente à la libre circulation de matériel militaire** ».

Malgré plusieurs mobilisations massives, avec plus de 1000 personnes à Guéret ou à Faux-la-Montagne, et de nombreuses prises de position en leur faveur dans tous les pays, les trois inculpés seront condamnés à de lourdes peines. Leur histoire, ainsi que celle du soutien massif qu'elle a suscitée, mais aussi le souvenir d'une répression féroce et aveugle, demeure aujourd'hui un symbole de l'opposition à la connerie militaire, dont les habitants de la Montagne peuvent encore s'enorgueillir.

8 novembre 2014. Suite à l'assassinat par la gendarmerie du jeune militant écologiste Rémi Fraisse, tué par l'explosion d'une grenade de catégorie militaire au cours d'une manifestation à Sivens, des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes de France. À Eymoutiers, des habitants de la Montagne Limousine se réunissent et décident de bloquer symboliquement la gendarmerie, pour exprimer leur rage et leur solidarité face à cet événement. Après un pique-nique et quelques chansons, un cadenas est apposé sur les grilles de la brigade. Un appel suivra, sous forme de vidéo sur internet, qui invite à ce que d'autres blocages similaires aient lieu, dans un contexte où l'État couvre les meurtres des forces de l'ordre et tente de noyer les responsabilités. Il donnera lieu à des blocages de gendarmeries à Sautron, Saint-Antonin Nobleval, Millau, ou encore Pau.

À la suite de cela, un habitant de la commune de Gentioux est inculpé pour « **entrave à la circulation de personnel et de matériel militaire en vue de nuire à la défense nationale** ».

* * *

L'infraction qui permet l'inculpation d'aujourd'hui est bel est bien la descendante de celle qui valut la condamnation de Fanton, Romanet, et Meunier à l'époque. Créée en 1950, au moment de la guerre d'Indochine, puis largement employée au cours de la guerre d'Algérie pour réprimer des insoumissions telles que celle de la Villedieu, cette infraction est entrée dans le code pénal en 1960.

Depuis cette époque, cette infraction n'avait été utilisée dans aucune affaire !

Avec presque de 60 ans d'intervalle, c'est donc un curieux télescopage historique qu'opère aujourd'hui l'appareil répressif, mobilisant un délit qui relève dans le code pénal des « Atteintes à la Nation », et dont l'origine fumeuse rappelle les tristes heures où la gégène et la « guerre psychologique » ont donné naissance à la doctrine contemporaine de la contre-insurrection.

Or, quand on sait que le dossier policier qui étaye les poursuites consécutives à la manifestation d'Eymoutiers, s'ouvre sur la dénonciation d'une ambiance « terroriste » et « insurrectionnelle » sur la Montagne Limousine ;

quand on sait aussi la paranoïa que nos gouvernants infusent à leurs bras armés dans ce secteur, les amenant à voir, dans une pratique d'assemblées populaires annoncées publiquement et ouvertes à tous, la « frange radicale » d'une « mouvance anarchiste clandestine »,

...on se demande un peu moins quelle mouche (revenue du temps des colonies ?) a piqué ceux qui s'obstinent à vouloir mater un peuple indéniablement réfractaire à la connerie militaire et à l'autoritarisme meurtrier de l'État.

Aujourd'hui comme il y a 60 ans, l'État tue et cache ses crimes, l'État envoie ses forces armées à tous ceux qui prétendent s'organiser sans se laisser écraser par les « intérêts supérieurs de la Nation » – cette obscénité.

De sombres nuages sont toujours à l'horizon, et il y a fort à parier que nous aurons d'autres occasions de manifester notre détermination à entraver la connerie organisée, avec toujours au coeur le sentiment de faire ce qui devait être fait.

Alors aujourd'hui comme hier : adelante companeros !

Des participants à l'Assemblée Populaire de la Montagne Limousine